

LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

La Via Tolosona

Lodève - Castres

9 jours / 8 nuits / 7 jours de marche



Appelé également la « via Tolosana » ou la « route de Provence », le chemin d'Arles vient d'Italie. Il aborde des villes et villages de renom (Arles, St Gilles, St Guilhem le Désert, Montpellier, Castres, Toulouse, Auch, Marciac, Oloron Sainte Marie, Jaca...). Après avoir traversé une partie de la Camargue et de la garrigue du Languedoc, il passe au pied du plateau du Larzac, gravit le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et longe le Canal du Midi jusqu'à Toulouse. Puis, il traverse le département agricole du Gers avant de remonter la vallée d'Aspe dans les Pyrénées jusqu'au col du Somport (à 1632 m d'altitude) et de rejoindre les autres chemins de Saint-Jacques à Puente la Reina en Navarre espagnole.

Au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, le parcours sinue entre la crête de l'Espinouse et les Monts de Lacaune qui culminent à 1267 m, puis c'est l'arrivée sur le plateau des lacs (La Salvetat-sur-Agout et Anglès) avant de rejoindre la ville de Castres.

PROGRAMME

JOUR 01 : LODEVE

Accueil en fin d'après-midi, en hôtel à Lodève.

JOUR 02 : LODEVE - JONCELS

Succession de forêts de hêtres, de chênes blancs, de chênes verts, de résineux parfois mêlés. Contemplation en contrebas d'une tache de lumière irisée, le lac de Salagou, retenue artificielle qui se glisse entre chaque colline les transformant en presqu'îles.

Arrivée à Joncels où, dès le VII^{ème} siècle était édiflée une abbaye bénédictine dont les bâtiments sont aujourd'hui démantelés.

23,5 km D+ 550 m – D- 350 6h00 de marche environ

JOUR 03 : JONCELS - St GERVAIS SUR MARE

Transfert vers la Séguinerie. Le GR 653 suit maintenant un cheminement en crête qui exige plus d'efforts. Départ le long de l'échine des Monts d'Orb jusqu'à la découverte de Saint-Gervais-sur-Mare. Le village marque la fin de l'étape entre ruelles en escalier, passages couverts, maisons des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles qui rappellent le passé.

23.5 km D+ 750 m – D- 700 m 6h00 de marche environ

JOUR 04 : St GERVAIS SUR MARE – MURAT SUR VERBRE

Entrée dans le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Les signes les plus visibles de la faune et de la flore méditerranéenne s'estompent peu à peu. Les forêts sont plus denses et les résineux sont partout présents. Le parcours est jalonné de croix ornées de coquilles et de vestiges tels que la chapelle Saint-Eutrope (hors GR). Au pied du sommet de l'Espinouse (1124 m), le col du Ginestet marque la frontière entre les régions du Languedoc-Roussillon et du Midi-Pyrénées.

24 km D+ 700 m – D- 250 m 6 à 7h00 de marche environ.

JOUR 05 : MURAT SUR VERBRE – LA SALVETAT SUR AGOUT

Au-dessus du village de Candoubrese dresse le dolmen de Castelsec et plus loin c'est la découverte de deux menhirs preuve de la trace mégalithique de l'homme en ces lieux. Puis, passage par Villelongue, village de schiste en bordure du lac artificiel de Laouzas situé à une altitude de 790 m.

21 km dénivelés montée et descente faible 6h00 de marche environ.

JOUR 06 : LA SALVETAT SUR AGOUT – LE RECLOT

Départ de la Salvetat-sur-l'Agoût et de son lac en suivant l'Agoût. Traversée de vastes forêts ponctuées de maisons isolées et de villages disséminés. A mi-chemin, passage du département de l'Hérault pour celui du Tarn.

30 km dénivelés montée et descentes faible 7h00 de marche environ.

JOUR 07 : LE RECLOT– NOILHAC (nuit au Rialet)

L'étape du jour chemine par le village de Boissezon qui conserve quelques vestiges de murailles d'un village fortifié et d'une église romane. Continuation de la marche vers Noilhac.

Transfert en taxi vers votre hébergement.

16.5km dénivelés montée et descente faible 4h00 de marche environ.

JOUR 08 : NOIHLAC - CASTRES

Transfert en taxi vers Noilhac. Pas de difficulté particulière pour l'ultime étape de ce parcours qui vous conduit en terre occitane dans la ville de Castres. Etape courte qui vous laissera le temps de découvrir cette charmante ville.

12 km dénivelés montée et descente faibles 3 à 4h00 de marche.

JOUR 09 : CASTRES

Fin de randonnée après le petit déjeuner

LES PLUS

- Lunas et les vestiges de son ancienne chapelle Saint-Georges
- Village médiéval de Saint-Gervais-sur-Mare
- Salvetat-sur-Agout et son village fortifié
- Anglès et son château de Campan du XVème siècle

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le rendez-vous : En fin d'après-midi à votre hébergement à Lodève.

Accès voiture : Pour votre itinéraire, consulter les sites internet www.viamichelin.fr ou www.mappy.fr

Le stationnement est en principe gratuit à Lodève (parking de l'Esplanade et parking municipal situés à proximité de l'Office de Tourisme), toutefois il est utile de vérifier auprès de l'Office de Tourisme avant de garer son véhicule - Tél : 04 67 88 86 44.

Accès train : gare SNCF Montpellier puis bus pour Lodève

Pour rejoindre Lodève depuis Montpellier, bus de ligne de la compagnie Hérault transport. Pour connaître les horaires et prix en cours, consultez le site <http://www.herault-transport.fr/> ligne 301/381 ou l'Office de Tourisme de Lodève – Tél. : 04 67 88 86 44.

DISPERSION

Le lendemain de votre dernier jour de marche à Castres après le petit-déjeuner.

Retour voiture : pour retrouver votre véhicule à Lodève : train puis bus de ligne via Montpellier.

Retour train : Gare SNCF de Castres

Train régulier pour Montpellier, puis bus de Montpellier à Lodève

Hébergement avant (ou après) la randonnée : nous consulter

NIVEAU

Entre 4 et 8 heures de marche par jour sans difficulté technique.

Seule les 3 premières randonnées possèdent du dénivelé

ATTENTION A LA CHALEUR EN ETE SUR CE CHEMIN. Les températures peuvent passer les 30°.

HEBERGEMENT

Accueil en 1/2 pension en hôtels de différentes catégories ou en chambres d'hôtes selon les disponibilités (douche ou bain et WC dans la chambre le plus souvent).

Pour des raisons d'organisation, l'accueil et l'installation dans certains hébergements ne peut se faire avant 16h/16h30.

Lorsqu'il n'y a pas de disponibilité à une étape du programme décrit ci-dessus, nous vous proposons deux nuits consécutives à l'étape précédente ou à l'étape suivante et nous organisons les transferts correspondants (supplément possible). Votre itinéraire à pied n'est pas modifié.

Pour pouvoir réaliser les étapes du programme, nous vous conseillons de réserver le plus tôt possible.

Les Dîners : servis à partir de 19h/19h30 ; la plupart du temps, ils correspondent au menu pèlerin du jour (entrée, plat et dessert). Au cours de votre randonnée, vous découvrirez les spécialités régionales.

Les Petit déjeuners : servis à partir de 7h30, à table ou sous forme de buffet, ils sont composés le plus souvent d'une boisson chaude, de pain et/ou viennoiseries, beurre et confiture, et parfois, d'un jus de fruits, d'un yaourt, de céréales sucrées.

Les Pique-niques : la plupart des hébergements proposent des paniers pique-niques (non compris, à payer sur place), le topo-guide fourni dans votre carnet de route vous renseigne sur les possibilités de ravitaillement dans les commerces, à l'étape et/ou sur le chemin.

CARNET DE ROUTE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons, au versement du solde, un dossier de voyage comprenant la liste des hébergements et le topo guide (1 topo- guide par chambre réservée). Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire, il vous sera facturé 20€ / dossier

PORTAGE DES BAGAGES

Vous vous déplacez avec seulement un petit sac à dos avec vos effets personnels de la journée et le pique nique.

TRANSFERTS DES BAGAGES

Vos bagages seront transportés par notre transporteur de bagages entre chaque étape en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi. Livraison pour 18 H

ATTENTION : Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir **IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 13KG** ; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (13 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Valise rigide déconseillée, nous déclinons toute responsabilité sur les dommages de ce type de bagage.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le **NOM** de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée)

GROUPE

A partir de 1 participant.

Ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsable d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.



EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

- 1 sac de voyage souple ; évitez les valises, qui sont plus encombrantes, et limitez le poids de vos affaires à 10 kg maximum
- 1 petit sac à dos de 30 litres minimum pour les affaires de la journée

Les vêtements :

- 1 veste imperméable et respirante (type gore-tex)
- 1 fourrure polaire ou 1 pull
- 1 cape de pluie (poncho)
- 1 pantalon de marche
- 1 paire de gants fins
- 1 bonnet

- 1 short
- 1 maillot de bain + serviette
- plusieurs paires de chaussettes (pas trop grosses)
- des sous-vêtements
- 1 paire de tennis
- 1 survêtement ou vêtement ample pour le soir

Le matériel :

- 1 paire de chaussures de marche ayant déjà servi
- lunettes de soleil, crème solaire et protection des lèvres
- 1 chapeau
- 1 gourde (prévoir 2 à 3 litres par personne et par jour en été)
- 1 bol plastique type Tupperware pour le pique-nique + couverts

La pharmacie :

- 1 petite pharmacie personnelle (gaze, élastoplaste, antalgique, double peau pour les ampoules, boules Quies...)

Divers

- votre appareil photo et pourquoi pas un roman, vos aquarelles ou autre...
- vos papiers d'identité

DATES ET PRIX

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2026, aux dates de votre convenance et suivant la disponibilité des hôtels.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également (ex : possibilité de décaler la randonnée d'un ou deux jours avant ou après...) ; ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

Nous vous demandons également de réserver le plus tôt possible. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance.

Prix par personne (1-3 participants) : **1 140 €**

Prix par personne (4-5 participants) : **1 060 €**

Supplément chambre individuelle : **240 €**

Supplément un seul participant : **210 €**

Prix par personne sans transport de bagages : **930 €**

LE PRIX COMPREND

- La ½ pension
- Le Carnet de Route (documentation pour la réalisation de la randonnée)
- Les transports de personnes les J7 et J8
- Le transport des bagages entre les hébergements selon la formule choisie
- Les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les déjeuners et les boissons
- Les visites
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Les frais d'envoi à l'étranger
- Les frais de traitement prioritaire
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

Attention : pour les inscriptions de dernières minutes, reçues à nos bureaux à 12 jours ouvrables et mois du départ (sans compter le jour du départ), nous facturons un montant forfaitaire (par dossier) de 30 €.

Ce supplément correspond au traitement de dernière minute de la réservation, à l'envoi du dossier soit au client soit au 1^{er} hébergement éventuellement en Chronopost... (en effet, les réservations auprès des différents prestataires peuvent nécessiter un délai de réponse de plusieurs jours de leur part) et n'est valable que pour la France métropolitaine, y compris la Corse et Monaco.

POUR EN SAVOIR PLUS

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

Vente en ligne : <http://chemindecompostelle.com/punaisesdelit/index.html>

BIBLIOGRAPHIE

Le Chemin d'Arles - Rando Editions

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

Météo 08 92 68 02 43 pour le département de la Haute Loire et le 08 92 68 02 48 pour le département de la Lozère.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION ! Des frais de dossier pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

- * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex

